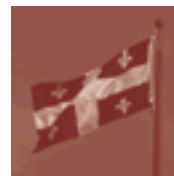
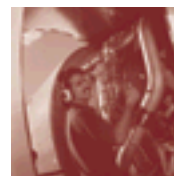
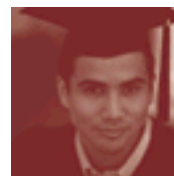


Deuxième rapport d'étape

Plan de modernisation 2004-2007

Pour des services
de qualité aux citoyens



Pour nous joindre :

875, Grande Allée Est, section 1.64B

Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : (418) 643-1529

1 866 552-5158

Télécopieur : (418) 643-9226

Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca

Ce document est également disponible sur Internet
[www.tresor.gouv.qc.ca]

ISBN 2-550-46512-1

Dépôt légal—mai 2006

Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Date de publication : mai 2006

Message de la présidente du Conseil du trésor

La modernisation Toile de fond d'un Québec renouvelé



Une initiative structurante et stimulante

Après trois ans de travail, les effets de la modernisation de l'État se font sentir dans l'ensemble du secteur public québécois. L'élaboration d'un plan précis et rigoureux en mai 2004 et sa mise en œuvre de façon transparente et systématique au cours des deux dernières années donnent des résultats significatifs.

La réduction graduelle de l'effectif de la fonction publique atteindra plus de 3 700 effectifs d'ici la fin de l'année 2006-2007. Par ailleurs, 63 des 118 organismes seront modernisés suite aux deux premiers rapports d'examen des organismes gouvernementaux. Au total, on compte 27 abolitions et 36 améliorations d'organismes. Le réseau de la santé et des services sociaux s'est aussi modernisé à plusieurs niveaux, par exemple, il est passé de 3 600 accréditations syndicales à 900 et vient d'amorcer son Plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux.

Les services en ligne se sont multipliés. Près de 400 000 changements d'adresse ont été effectués depuis juin 2004. L'entrée en fonction de Services Québec se prépare soigneusement dans le but de simplifier les relations entre l'État et les citoyens. Les premiers projets de partenariats public-privé ont été lancés, entre autres, pour les autoroutes 25 et 30 et pour des composantes des projets des centres hospitaliers universitaires de Montréal et McGill.

Nous avons aussi revu le rôle et le mandat de certaines sociétés d'État et nous nous sommes engagés à aller plus loin encore. Avec notre politique Moderniser la gouvernance des sociétés d'État, les conseils d'administration des sociétés d'État seront constitués à parts égales de femmes et d'hommes, et les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction seront séparées.

En publiant le Deuxième rapport d'étape du Plan de modernisation 2004-2007, je suis fière de démontrer que nous sommes en voie de réaliser la majorité de nos engagements, et ce, dans les délais prévus. La modernisation ne vise pas le spectaculaire mais bien des changements durables. C'est moins de structures, moins de bureaucratie, mais de meilleurs services aux citoyens. Ce n'est pas une démarche dogmatique ; la modernisation se fait dans le respect des employés, de façon intelligente et humaine.

Simplifier la vie de nos concitoyens

Nos efforts portent fruit. Diffusée en novembre 2005, une étude indépendante sur les services publics au Canada, Les citoyens d'abord 4, montre que sur un total de 78 services évalués, ce sont ceux du gouvernement du Québec qui obtiennent les meilleurs résultats, surpassant l'administration fédérale, les administrations municipales et certains services offerts par le secteur privé. Sur les 10 services ayant reçu la meilleure cote des Québécois, le gouvernement du Québec en compte 7. C'est signe des effets bénéfiques de la modernisation sur la qualité des services aux citoyens.

Par les divers projets de modernisation, le gouvernement cherche à s'assurer que l'État s'adapte aux besoins des citoyens et non l'inverse. Par exemple, les citoyens et les entreprises profitent de plus en plus du développement du gouvernement en ligne : l'achalandage de ces services conviviaux et efficaces est en forte hausse. La création de Services Québec et du Centre de services partagés du Québec permettra au gouvernement de travailler de façon plus efficace en offrant notamment une meilleure intégration des divers services gouvernementaux. L'ouverture des premiers centres de Services Québec aura lieu au cours de l'année 2006-2007.

Un État plus performant

Plus que jamais, le gouvernement tient à privilégier les services plutôt que les structures. Un an après sa publication, plus de la moitié des recommandations portant sur l'abolition des organismes découlant du rapport du premier groupe de travail ont déjà été mises en application. Le gouvernement a rendu public récemment sa position à l'égard de chacune des recommandations du rapport du deuxième groupe de travail.

Preuve que l'esprit de la modernisation est au cœur de l'action du gouvernement, 29 autres organismes ont été révisés et améliorés, de façon parallèle, par les ministères qui en sont responsables.

Une plus grande efficacité permet de procéder à une réduction de la taille de l'État sans affecter la qualité des services offerts aux citoyens. Ainsi, nous avons procédé à une réduction de 1 110 ETC de la fonction publique en 2005-2006. En deux ans, il s'agit d'une réduction totale de 2 510 ETC et d'économies récurrentes de 500 millions de dollars qui peuvent être réinvesties dans les services que nos concitoyens ont à cœur. Cette réduction de l'effectif est associée à l'amélioration de la gestion de ses ressources humaines qui offre, entre autres, aux gestionnaires de meilleurs outils pour performer.

Notre gouvernement a fourni les assises nécessaires pour ouvrir l'État à la décentralisation et aux partenariats que ce soit avec les municipalités, avec les organismes communautaires ou avec les entreprises privées. Le nouveau pacte fiscal avec les municipalités témoigne particulièrement des efforts du gouvernement à ce chapitre. Par ailleurs, le gouvernement et ses partenaires ont engagé plus de 408 millions de dollars dans le Fond d'intervention économique régional (FIER) au grand bénéfice des entreprises au Québec. Nous verrons aussi cette année des avancées pour plusieurs projets initiés en partenariat public-privé. Le projet en PPP du nouveau réseau de parcs routiers est même déjà amorcé.

La transparence, une valeur de notre gouvernement

Tout au long du processus de modernisation, le gouvernement a privilégié la transparence, comme en témoigne la reddition de comptes effectuée chaque année par les rapports d'étape portant sur les réalisations du Plan de modernisation 2004-2007.

Dès 2006-2007, la vérification interne sera renforcée pour assurer une plus grande efficacité et une plus grande efficience de nos programmes. Pour garantir l'amélioration continue de nos services aux citoyens, les ministères auront recours à l'Outil québécois de mesure sur la satisfaction de la clientèle. Des enquêtes multiservices sont déjà amorcées auprès du public afin de bien préciser ses besoins et attentes et pour s'assurer que les services offerts y répondent le mieux possible.


Nous voulons assurer l'émergence d'une véritable culture de résultats et de reddition de comptes, qui passera notamment par une évaluation continue des structures et des programmes. **C'est ainsi que nous annonçons des mandats d'examen accéléré de programmes gouvernementaux en 2006-2007.**

Un virage important dans la gestion des services publics

Notre gouvernement a fait le bon choix en se dotant d'un plan d'action global et ordonné qui définit, dès le départ, les actions à entreprendre et les objectifs à atteindre. Il a fait également le bon choix dans sa gestion des dépenses publiques en ramenant le ratio des dépenses de programme en proportion du produit intérieur brut au plus bas niveau depuis 35 ans.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle ère de révision permanente des structures, des programmes et des façons de faire. Nous voulons que cette tendance se maintienne, en nous assurant que l'esprit de la modernisation continuera de guider l'action du gouvernement bien au-delà de 2007.

Cette nouvelle vision des services publics sera sans doute l'héritage le plus significatif du Plan de modernisation. Avant d'être au service d'une cause ou d'un drapeau, nous croyons qu'un gouvernement est d'abord au service des citoyens.



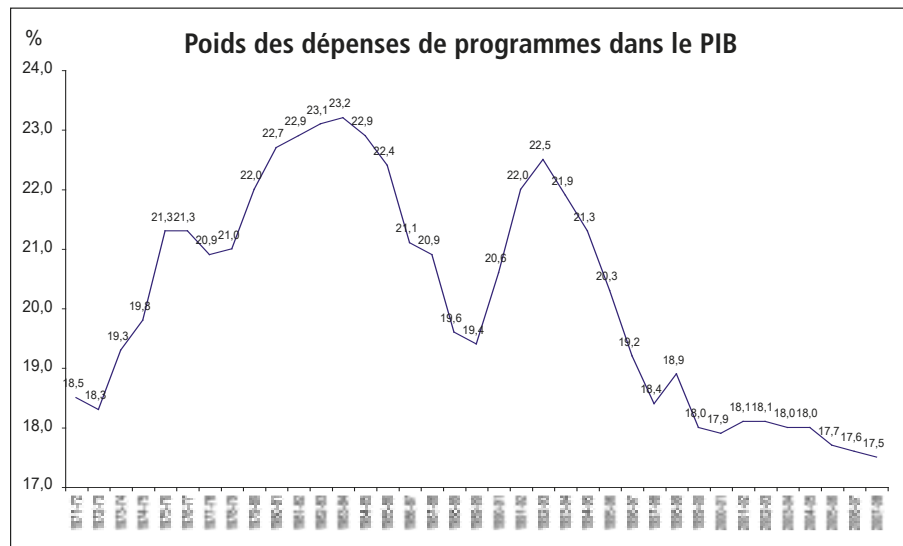
Introduction

Dès son arrivée au pouvoir, le premier ministre du Québec faisait de la modernisation de l'État l'une des priorités de son gouvernement et annonçait de grands travaux visant à ce que celui-ci puisse mieux répondre aux besoins des citoyens.

Tout en recentrant l'État sur ses missions essentielles – santé, savoir, prospérité, sécurité et identité – cette vaste réorganisation du secteur public avait pour grand objectif de doter le Québec d'un État plus efficace, moins coûteux, moins bureaucraté.

Après un an d'efforts pour identifier des projets ainsi que la démarche à privilégier, le gouvernement publiait, en mai 2004, son Plan de modernisation 2004-2007, Moderniser l'État – Pour des services de qualité aux citoyens.

De plus, le gouvernement a fait un virage important dans sa gestion des dépenses publiques, en reprenant le contrôle des dépenses publiques, notamment en diminuant le ratio des dépenses de programmes en proportion du produit intérieur brut pour se situer à 17,6 % en 2006-2007 et 17,5 % en 2007-2008, soit le plus bas niveau en 35 ans.



Et c'est en toute transparence, en mai 2005, que le gouvernement rendait public le Premier rapport d'étape du Plan de modernisation 2004-2007 qui dévoilait déjà de nombreuses réalisations. Ce deuxième rapport d'étape présente aussi des réalisations significatives. Il confirme que la modernisation est de plus en plus perceptible dans toutes les sphères d'activités de l'État, avec des bénéfices concrets pour les citoyens.

La première section du Deuxième rapport d'étape fait le point sur les 10 principaux projets du Plan de modernisation 2004-2007. Elle rend compte des réalisations et des premiers résultats depuis 2004 et précise les objectifs pour l'année 2006-2007.

La deuxième section du document présente des nouvelles initiatives qui viennent soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer ses façons de faire de manière continue et systématique. À ce titre, ces nouvelles initiatives permettront le développement d'une culture de gestion de la performance dans tous les champs d'activités. En outre, le gouvernement confiera des mandats d'examen accélérés de programmes gouvernementaux à un groupe de travail indépendant afin d'assurer une recherche incessante des meilleures pratiques au sein de l'administration publique.

Finalement, le rapport donne un état de situation détaillé pour chacun des 39 projets identifiés dans le Plan de modernisation 2004-2007 et pour les 12 nouvelles initiatives annoncées dans le Premier rapport d'étape. Une fois de plus, cet état de situation est présenté selon les quatre grandes directions définies par le gouvernement, soit :

- 1° L'amélioration des façons de faire;
- 2° L'allégement des structures;
- 3° La réévaluation des programmes;
- 4° La planification des ressources humaines.

Tel que promis, le gouvernement continue de présenter en toute transparence le travail accompli en vue de moderniser l'État québécois. Cette modernisation lui permettra de continuer à remplir ses missions et relever les défis du 21^e siècle.

Avec le Deuxième rapport d'étape, les citoyens sont en mesure de constater les bénéfices qu'ils pourront tirer de la modernisation de l'État au cours des années et des décennies à venir.

Les principaux projets

- Services Québec
- Développement du gouvernement en ligne
- Partenariats public-privé
- Réduction de la taille de la fonction publique
- Modernisation du réseau de la santé et des services sociaux
- Décentralisation et régionalisation
- Rôle et gouvernance des sociétés d'État
- Examen des organismes publics
- Centre de services partagés du Québec
- Gestion des ressources humaines



Les principaux projets

Services Québec

Services Québec est au cœur des actions du gouvernement pour améliorer la qualité des services aux citoyens et aux entreprises. Services Québec offrira sur tout le territoire un guichet multiservice qui simplifiera les démarches des citoyens et des entreprises pour obtenir des renseignements et des services gouvernementaux. Sont déjà regroupés sous sa bannière, le réseau de Communication-Québec pour les renseignements généraux et les mesures d'urgence, le Portail gouvernemental de services et le Service québécois de changement d'adresse.

Au cours de 2006-2007, Services Québec déploiera davantage son réseau de centres et de points de services. Le réseau regroupera des bureaux de Communication-Québec, des bureaux de la publicité des droits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et des centres de services de la Société de l'assurance automobile du Québec. Certaines ententes pourraient également permettre d'étendre encore plus son réseau sur le territoire.

En parallèle à ce déploiement, des discussions avec les ministères et organismes se poursuivent en vue d'enrichir l'offre de service. Au fur et à mesure que de nouvelles ententes seront conclues, le réseau offrira de nouveaux services. Services Québec travaille aussi à l'amélioration de ses services rendus par téléphone. Il s'agit d'un enjeu important puisque ce mode de prestation de services est le plus utilisé.

RÉALISATIONS 2004-2005

- Adoption de la loi créant Services Québec
- Dépôt du Rapport Couture
- Nomination de la présidente-directrice générale
- **Portail gouvernemental de services – volet Entreprises** : parcours dirigé pour une entreprise dans les six secteurs soit la construction, les commerces en gros et au détail, le transport par camion, les services professionnels et ceux de la restauration

RÉALISATIONS 2005-2006

- Intégration du réseau Communication-Québec
- Tournée du ministre dans certaines régions du Québec dans le but d'échanger avec les représentants des conférences régionales des élus pour lancer les travaux de mise en place de Services Québec et connaître les besoins des régions en matière de services gouvernementaux
- Mise en ligne de plusieurs services intégrés aux fins du **Développement du gouvernement en ligne**
- **Portail gouvernemental de services – volet Citoyens** : ajout de la thématique vivre en logement

OBJECTIF 2006-2007 : DE PLUS EN PLUS PRÈS DES CITOYENS ET DE LEURS BESOINS

- **Service québécois de changement d'adresse** disponible par téléphone
- Déploiement régional de Services Québec à **87 endroits au Québec** :
 - 44 points de services qui offriront les services de Communication-Québec et des bureaux de la publicité des droits
 - 43 centres de services qui offriront en plus les services de la Société de l'assurance automobile du Québec
- **Numéro de téléphone unique** pour joindre le gouvernement
- **Portail gouvernemental de services – volet Citoyens**, des renseignements sur les services gouvernementaux des thématiques pour la retraite, le vieillissement et les personnes handicapées



Les principaux projets

Développement du gouvernement en ligne

Le gouvernement est déterminé à offrir aux citoyens un accès plus facile, en tout temps, à l'information et aux services publics. Plusieurs nouveaux services ont été mis en ligne depuis deux ans et les hausses d'achalandage confirment l'engouement des citoyens à transiger par Internet.

Toute une gamme de services d'information et transactionnels se retrouvent sur le Portail gouvernemental www.gouv.qc.ca qui reçoit plus de 450 000 visiteurs mensuellement.

En doublant le budget initialement prévu pour Villages branchés, totalisant ainsi 150 millions de dollars, le gouvernement permet l'accès à Internet à haute vitesse aux citoyens du Québec, et ce, dans les régions rurales comme dans les régions urbaines.

RÉALISATIONS 2004-2005

- **Villages branchés** : 24 projets joignant 1 233 bâtiments scolaires et 1 210 municipaux
- **Rapport Vers un Québec branché pour ses citoyens** du ministre délégué au Gouvernement en ligne, M. Henri-François Gautrin
- **Portail gouvernemental** : espaces Citoyens, Entreprises, Clientèles internationales, Jeunes, Tourisme et Régions

RÉALISATIONS 2005-2006

- **Villages branchés** : en tout, 47 projets joignant 1 971 bâtiments scolaires et 1 935 municipaux

Mise en ligne de nouveaux services pour les citoyens

- **Service québécois de changement d'adresse** (juin 2004) à ce jour, 392 098 changements
- **ClicRevenu particuliers** (janvier 2005) 66 164 citoyens inscrits en mars 2006 comparativement à 14 565 en mars 2005
- **Calcul@ide** permet de calculer le montant des crédits d'impôt remboursables dans le cadre des mesures Soutien aux enfants et Prime au travail (août 2004)
- **Rendez-vous pour un examen de conduite théorique et pratique**, la prise de rendez-vous est confirmée à la fin de la transaction (février 2005)
- **NetRégie** avec de nouveaux services, 5 677 visites par jour comparativement à 4 500 l'an dernier. Plus de 2 millions de visites en 2005-2006 comparativement à 1,7 en 2004-2005
- **Recrutement en ligne** pour les étudiants qui souhaitent œuvrer au sein de la fonction publique (septembre 2005)
- **Démocratie municipale** pour compiler et diffuser la liste des candidats et les résultats des élections municipales (novembre 2005)
- **Apprendre le Québec** « Guide pour réussir mon intégration » pour accompagner l'immigrant dans ses démarches (septembre 2005)
- **ClicSÉQR** pour transiger en toute sécurité avec Revenu Québec et la Régie des rentes du Québec (janvier 2006)
- **Régime québécois d'assurance parentale** où les futurs parents peuvent faire leur demande par Internet et **SimulRQ@P** où ils peuvent simuler le calcul de leurs prestations (janvier 2006)



Les principaux projets

RÉALISATIONS 2004-2005

Mise en ligne de nouveaux services pour les entreprises

- **ClicRevenu entreprises**, développement en continu de nouveaux services pour les entreprises

RÉALISATIONS 2005-2006

- Numéro d'entreprise du Québec (**NEQ**) une seule clé pour ouvrir la porte à Revenu Québec et auprès de 12 ministères et organismes (février 2006)
- **ImpôtNet Entreprise** pour transmettre par Internet la déclaration de revenus (décembre 2005) avec la déclaration annuelle au Registre des entreprises
- **Di@pason** un accès en ligne à des programmes simplifiés du ministère de la Culture et des Communications (avril 2006)

OBJECTIF 2006-2007 : DES SERVICES QUI S'AJOUTENT

- Bonification de l'offre de service aux citoyens en ligne notamment :
 - Info-Santé
 - Francisation des immigrants
 - ClicSÉQR, système d'authentification étendu à d'autres ministères et organismes pour les citoyens
- Bonification de l'offre de service aux entreprises en ligne dont :
 - Changement d'adresse, une seule transaction pour joindre plusieurs ministères et organismes
 - ClicSÉQR, système d'authentification au démarrage pour les entreprises

PLUS DE CITOYENS UTILISENT LES SERVICES EN LIGNE : DES EXEMPLES PALPABLES

Le Service québécois de changement d'adresse

www.adresse.info.gouv.qc.ca

AVANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> – Les citoyens devaient communiquer par la poste ou par téléphone pour signifier leur changement d'adresse au gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> – Par une seule transaction sur Internet, ils peuvent maintenant signifier leur changement d'adresse à six ministères et organismes : <ul style="list-style-type: none"> - ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Régie de l'assurance maladie du Québec - Régie des rentes du Québec - Revenu Québec - Société de l'assurance automobile du Québec - Directeur général des élections du Québec
<p>392 098 changements depuis juin 2004</p> <p>De juin à décembre 2005, hausse de 25 % des transactions comparativement à la même période l'année précédente</p>	



Les principaux projets

PLUS DE CITOYENS UTILISENT LES SERVICES EN LIGNE : DES EXEMPLES PALPABLES

Aide financière aux études

www.afe.gouv.qc.ca

AVANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none">– Les étudiants devaient remplir et transmettre par courrier un formulaire pour une demande et pour toute modification	<ul style="list-style-type: none">– Ils peuvent remplir et transmettre en ligne leur demande et leurs modifications
<p>Parmi les étudiants qui font une demande d'aide financière, 132 402 utilisent les services en ligne soit 86 % comparativement à 107 473 (67 %) l'année précédente</p> <p>Le délai moyen pour le traitement d'une demande est moins de 1,2 semaine en 2005-2006 comparativement à 2,8 semaines en 2003-2004</p>	

Traitement électronique des déclarations de revenus – Particuliers

www.revenu.gouv.qc.ca

AVANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none">– Les citoyens devaient transmettre par courrier leur déclaration de revenus avec tous les relevés– Les employés devaient saisir chacune des données– Chaque document était microfilmé pour conservation	<p>Deux options :</p> <ol style="list-style-type: none">1° ImpôtNet Particulier, les citoyens transmettent leurs données fiscales par Internet et conservent leurs relevés2° Par une simple lecture électronique du code à barres, les déclarations effectuées par logiciel et transmises par courrier sont saisies automatiquement
<p>Près de 2,1 millions de déclarations transmises électroniquement par les citoyens pour 2004 auxquelles s'ajoutent 1,8 million d'autres déclarations saisies électroniquement par la technologie de code à barres</p> <p>Le coût par transaction passe de 1,61 \$ à 0,05 \$, une économie de 1,56 \$ avec ImpôtNet Particuliers. Pour la saisie avec le code à barres, c'est une économie de 1,07 \$ par transaction. Au total, c'est plus de 5,2 millions de dollars d'économies pour l'année fiscale 2004</p> <p>En 2005-2006, les citoyens ont davantage utilisé les services électroniques de Revenu Québec qu'en 2004-2005 :</p> <ul style="list-style-type: none">• 51 599 inscriptions aux services en ligne, une hausse de 254 %• 4,6 millions de visites du site Internet, une hausse de 30 %• 21 677 consultations électroniques d'avis de cotisation, une hausse de 198 %	



Les principaux projets

DES SERVICES EN LIGNE RÉPONDANT AUX BESOINS DES ENTREPRISES

ClicRevenu – Entreprises

www.revenu.gouv.qc.ca

AVANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> – Les entreprises devaient s’inscrire et signifier par courrier les changements à leur dossier fiscal 	<ul style="list-style-type: none"> – Activation immédiate du dossier lors de l’inscription (TPS, TVQ, relevés d’emploi et sommaire d’employeur, relevés de taxes diverses) – Possibilité pour les entreprises de consulter en ligne leur dossier fiscal – Possibilité de remplir la majorité de leurs obligations fiscales en ligne : <ul style="list-style-type: none"> - transmission et paiement de déclarations de revenus de sociétés, de taxes, de retenues à la source et de pension alimentaire - transmission du sommaire d’employeur avec le relevé 1
<p>Pour 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 767 inscriptions d’entreprises aux services électroniques, une hausse de 199 % • 60 522 déclarations électroniques de TPS et de TVQ, une hausse de 295 % • 13 896 déclarations électroniques de retenues à la source, une hausse de 129 % • 1,6 million de déclarations et de paiements électroniques par l’intermédiaire des institutions financières, une hausse de 22 % 	

Services aux entreprises - Démarrage

www.entreprises.gouv.qc.ca

AVANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> – L’entreprise naissante vérifiait auprès de chaque ministère et organisme les formalités nécessaires à son démarrage – L’entreprise établie contactait chaque ministère et organisme pour vérifier l’existence d’un programme ou d’un service correspondant à ses besoins 	<ul style="list-style-type: none"> – En créant son dossier, l’entrepreneur naissant peut profiter des services propres à son projet d’entreprise – Il lui est possible de réutiliser des données saisies pour diverses formalités – L’entreprise établie peut choisir, parmi les étapes proposées, celles correspondant à son besoin d’affaires
<p>561 435 visites en 2005 pour obtenir différents services et conseils en ligne, notamment à l’égard du démarrage d’une entreprise; une augmentation moyenne de la fréquentation de 91 %</p>	



Les principaux projets

Partenariats public-privé

Les premiers projets de partenariats public-privé sont en marche. Ils sont réalisés avec toute la rigueur et la transparence que le gouvernement s'est imposé dans sa Politique-cadre sur les partenariats public-privé.

Les projets structurants qui seront réalisés en mode PPP ont vu le jour en 2005-2006. Les premières études privilégient cette formule pour les grands projets d'infrastructures alors qu'elles concluent à l'utilisation d'autres modes novateurs ou conventionnels pour d'autres types de projets.

En 2006-2007, le gouvernement poursuivra les projets structurants déjà annoncés et entamera de nouveaux dossiers d'affaires pour ses grands projets.

RÉALISATIONS 2004-2005

- Publication d'une Politique-cadre sur les partenariats public-privé
- Adoption du projet de Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec
- Nomination d'un président-directeur général
- Avancement dans l'examen des projets structurants en mode PPP

RÉALISATIONS 2005-2006

- Nomination des membres et du président du conseil d'administration de l'Agence
- Détermination des critères des projets majeurs faisant l'objet d'une intervention de l'Agence
- Avancement pour les projets structurants en mode PPP :
 - appel de qualification en décembre 2005 pour l'autoroute 25 : trois candidats qualifiés
 - initiation du processus PPP pour l'autoroute 30 et le nouveau réseau de parcs routiers
- Initiation d'une démarche en PPP pour des composantes des projets des centres hospitaliers universitaires de Montréal et McGill

OBJECTIF 2006-2007 – POURSUIVRE UNE DÉMARCHE RIGoureuse

- Poursuite des projets structurants en mode PPP :
 - L'autoroute 25, appel de propositions
 - L'autoroute 30, appel de qualification
 - Un nouveau réseau de parcs routiers, appel de qualification
 - Un nouveau complexe culturel majeur à Montréal, appel de propositions
 - Des composantes des projets du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, du Centre universitaire de santé McGill et pour un projet de Centre d'hébergement de soins de longue durée en Montérégie



Les principaux projets

Réduction de la taille de la fonction publique

Après une hausse constante moyenne de 2 000 ETC par année entre 1997 et 2003, l'effectif de la fonction publique ne pouvait continuer sur cette lancée. Un gouvernement responsable prend les mesures qui s'imposent.

Le gouvernement du Québec réduit la taille de la fonction publique, lentement mais sûrement. Pour ce faire, il ne remplace qu'un départ à la retraite sur deux. De 2004 à 2014, l'effectif sera ainsi réduit de 20 %, passant de 75 800 à 60 100. Tout en se conformant à cette orientation, les ministères et organismes ont mis en œuvre des mesures pour éviter des impacts négatifs en régions.

Pour remplacer les 32 000 départs à la retraite que connaîtra la fonction publique d'ici 2014, le gouvernement embauchera quelque 16 000 personnes. Il s'agit d'une occasion unique de contribuer à renouveler l'État québécois et de lui donner les ressources nécessaires pour toujours mieux servir les citoyens. Cet objectif de réduction exige la remise en question des façons de faire en faisant place à l'innovation plutôt que la *statu quo*.

RÉALISATIONS 2004-2005

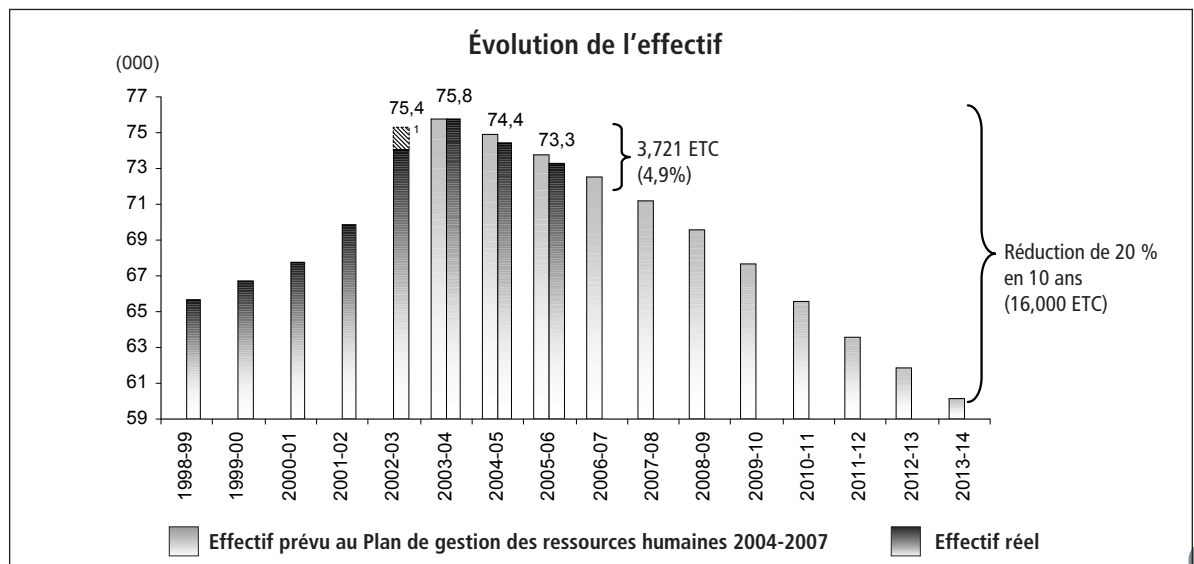
- Réduction des effectifs de la fonction publique de 1 400 ETC
- Conjuguée aux efforts des ministères pour réduire leurs coûts de fonctionnement : des économies récurrentes de 350 millions de dollars, par année, à compter de 2005-2006

RÉALISATIONS 2005-2006

- Réduction des effectifs de la fonction publique de 1 110 ETC
- À ce jour, 2 510 ETC de moins alors que l'objectif était de 2 035
- Conjuguée aux efforts des ministères pour réduire leurs coûts de fonctionnement : des économies récurrentes de 500 millions de dollars

OBJECTIF 2006-2007 – GARDER FERMEMENT LE CAP

- Une autre réduction d'effectifs pouvant atteindre 1 211 ETC



¹ L'effectif utilisé en 2002-2003 s'est établi à 74 040 ETC. Toutefois, les décisions prises en 2002-2003 et au cours des années antérieures ont eu pour effet d'augmenter la fonction publique de 1338 ETC, notamment à la Sécurité publique pour la carte policière, la SAAQ pour le contrôle routier et la RAMQ pour le régime d'assurance médicament. Ainsi, l'effectif ajusté pour 2002-2003 aurait été de 75 378 ETC.



Les principaux projets

Modernisation du réseau de la santé et des services sociaux

Le gouvernement a fait un virage sans précédent pour doter le Québec d'un système de santé public performant et accessible à tous. Il a pris une série de mesures qui ont réduit, de façon importante, plusieurs délais et listes d'attente, dynamisé l'organisation du réseau et amélioré les services aux citoyens.

L'organisation du réseau a été revue dès 2004-2005 afin que les intervenants mettent leurs efforts en commun pour le bénéfice des citoyens. Aujourd'hui, ceux-ci peuvent profiter d'un système de santé en meilleure condition. Renforcer et améliorer notre système public : ces deux objectifs prioritaires se confirment par nos réalisations.

RÉALISATIONS 2004-2005

- ▶ Une organisation revue et améliorée :
 - 95 centres de santé et de services sociaux adaptés aux besoins locaux
 - diminution du nombre d'établissements de 339 à 195
 - mise en place de 82 groupes additionnels de médecine familiale, en mars 2003, il n'y en avait que 17
- ▶ Création de quatre réseaux universitaires intégrés en santé pour améliorer l'accès à des services spécialisés
- ▶ Une organisation du travail centrée sur les citoyens :
 - diminution du nombre de titres d'emploi de 500 à 285
 - diminution du nombre d'accréditations syndicales qui sont passées de 3 600 à 900
 - décentralisation au niveau local de 26 dispositions liées à l'organisation du travail

RÉALISATIONS 2005-2006

- ▶ Une organisation qui continue de s'améliorer :
 - à ce jour, 108 groupes de médecine familiale qui desservent plus de 780 000 personnes
 - 12 cliniques-réseau sur le territoire de la grande région de Montréal
- ▶ Depuis deux ans, une accessibilité des services accrue :
 - réduction du nombre d'usagers en attente hors délai
 - 36,7 % pour les cataractes
 - 32,5 % pour la hanche
 - 20,2 % pour les genoux
 - réduction de plus de 99 % des usagers (178 à 1) en attente hors délai de huit semaines pour les traitements en radio-oncologie
 - réduction de 6,8 % à 4,8 % des séjours de plus de 48 heures sur une civière en urgence
 - diminution des listes d'attente de 7,2 % en chirurgie cardiaque

OBJECTIF 2006-2007 : FAIRE ENCORE MIEUX

- ▶ **Consultation en ligne** auprès de la population pour « Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité » qui offre plusieurs pistes pour améliorer la qualité des services et assurer la pérennité de notre système public telles que :
 - Une garantie d'accès à certains services hospitaliers
 - Des cliniques spécialisées affiliées au réseau
 - Un compte santé et services sociaux
 - Un régime d'assurance contre la perte d'autonomie
- ▶ Mise en place de nouvelles cliniques-réseau dans la grande région de Montréal et examen de la possibilité d'étendre ce modèle de services à d'autres régions
- ▶ Premiers travaux issus du Plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux, 547 millions de dollars d'investissement dont 244 millions du gouvernement du Québec



Les principaux projets

Décentralisation et régionalisation

Le gouvernement fait confiance aux régions pour participer à la prospérité du Québec. Il reconnaît les élus locaux comme des alliés dans le développement du Québec et de ses régions. Pour ce faire, il a opté pour une approche adaptée aux particularités et aux besoins des régions.

Cette modernisation, fondée sur l'autonomie du monde municipal, mise sur la prise en charge progressive par les élus locaux du développement de leur propre territoire et le renforcement de leur capacité d'agir, tant en termes d'expertise que de capacité financière et administrative. Rappelons que le gouvernement et les représentants municipaux ont signé un nouveau partenariat fiscal et financier pour 2007-2013; une entente responsable basée avant tout sur la confiance des élus municipaux.

Pour soutenir le développement économique régional, le gouvernement a créé le Fonds d'intervention économique régional (FIER) qui vise à appuyer le démarrage et le développement d'entreprises en accroissant la disponibilité en capital de risque dans toutes les régions du Québec.

RÉALISATIONS 2004-2005

Moderniser les relations avec les régions

- Création de 21 Conférences régionales des élus (CRÉ)
- Signature de deux protocoles d'entente portant sur :
 - la décentralisation, dont le mandat a été confié à la Table Québec-municipalités
 - la régionalisation des services gouvernementaux, l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et la réalisation d'initiatives de partenariat, dont le mandat a été confié à la Table Québec-Régions

RÉALISATIONS 2005-2006

- Poursuite des actions visant à simplifier les lois municipales pour accorder une plus grande autonomie aux municipalités :
 - adoption de la Loi sur les compétences municipales
 - début des travaux pour la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- Poursuite du dialogue entre le gouvernement et les CRÉ à la Table Québec-Régions et à l'occasion de rencontres régionales
- Traitement des 624 propositions reçues des CRÉ portant sur l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales
- Nouveau pacte fiscal et financier 2007-2013, plus de 3.8 milliards de dollars pour les municipalités du Québec

Soutien au développement économique des régions

- Création du FIER dont la capitalisation sera de 300 millions de dollars, incluant 210 millions de dollars du gouvernement du Québec :
 - 10 fonds Fier-Régions et un fonds Fier-Soutien ont reçu leur accréditation
- Investissement Québec approuve et gère localement 90 % des projets
- 408 millions de dollars dont 318 millions de dollars du gouvernement du Québec engagés pour des projets financés par le FIER soit :
 - 22 Fier-Régions accrédités
 - 11 Fier-Soutien accrédités
 - Fier-Partenaires, 3 projets totalisant 25 millions de dollars qui ont permis la collecte de fonds privés de 145 millions de dollars



Les principaux projets

Une gestion modernisée pour les régions : forêt et eau à l'honneur

Le gouvernement a la responsabilité de revoir ses façons de gérer le territoire et les ressources du milieu forestier en collaboration avec tous ses partenaires. Nous en sommes à la mise en œuvre des recommandations du Rapport Coulombe.

Le gouvernement reconnaît aussi les défis auxquels les municipalités font face quant au vieillissement des infrastructures locales. Les municipalités jouent un rôle majeur en matière d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées. Le gouvernement leur donne les outils légaux, financiers et techniques nécessaires pour assumer pleinement leurs responsabilités.

2005-2006 : UNE ANNÉE RICHE EN MODERNISATION DE GESTION LOCALE ET RÉGIONALE

Moderniser la gestion de la forêt publique

- Création du poste de Forestier en chef, situé à Roberval, près des régions ressources
- 30,4 millions de dollars consentis et gérés en partenariat avec les CRÉ dans le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier
- 13 millions de dollars sur trois ans pour des projets pilotés par les CRÉ de concert avec les communautés autochtones dont 4,5 millions pour l'implantation des commissions forestières régionales
- 3,5 millions de dollars confiés au CRÉ pour la mise en valeur de la forêt; 10,5 millions de dollars sur 3 ans

Moderniser la gestion de l'eau

- Guide complet pour l'inventaire, le diagnostic et le plan d'intervention pour assurer la qualité des infrastructures d'approvisionnement et de traitement de l'eau
- Des pouvoirs accrus pour :
 - Compter sur un moyen additionnel de financement, soit un « Fonds de l'eau », afin de constituer une réserve financière pour améliorer leur service de l'eau
 - Confier le financement des travaux d'eau potable et d'eaux usées à l'entreprise privée tout en assurant un contrôle public rigoureux sur la qualité de l'eau par l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable
- Pour renouveler l'ensemble des infrastructures locales et régionales, incluant la modernisation de la gestion de l'eau :
 - 384 millions de dollars en aide gouvernementale dans le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale
 - 1,15 milliard de dollars sur cinq ans provenant d'une entente de principe convenue avec le gouvernement fédéral sur le transfert d'une partie de ses revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence; le gouvernement du Québec y ajoute 475,5 millions de dollars

OBJECTIF 2006-2007 : UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE FORTE

- Finaliser la mise en place des Fonds d'intervention économique régionale
- Élargir la marge de manœuvre des municipalités en matière de soutien au développement économique
- Finaliser les travaux pour adapter les normes et les programmes gouvernementaux aux réalités régionales et locales



Les principaux projets

Rôle et gouvernance des sociétés d'État

Dès son élection, le gouvernement a remis en ordre les sociétés d'État à vocation économique qui avaient connu des difficultés importantes à la fin de 2002-2003. L'origine de ces difficultés se trouvait notamment dans des règles de gouvernance devenues désuètes.

Le ministre des Finances a déposé à l'Assemblée nationale, le 6 avril 2006, un énoncé de politique sur la gouvernance des sociétés d'État. Ces nouvelles règles favorisent une gestion qui satisfait à des critères exigeants de transparence, d'intégrité et de responsabilité afin d'assurer la performance attendue de sociétés et d'organismes gouvernementaux.

Le gouvernement s'est aussi engagé à revoir le rôle des sociétés d'État qui interviennent dans l'économie du Québec. Le gouvernement entend trouver de nouvelles façons de faire pour maximiser le capital des sociétés Innovatech.

Une politique qui vise l'égalité entre les femmes et les hommes, le gouvernement s'assurera que, d'ici cinq ans, les conseils d'administration des sociétés d'État seront constitués à parts égales de femmes et d'hommes

RÉALISATIONS 2004-2005

- Une gouvernance revue à la Caisse de dépôt et placement du Québec et une mission recentrée pour rechercher le rendement optimal du capital des déposants
- La Société générale de financement (SGF) : retour à sa mission fondamentale, soit participer au développement de nouveaux projets rentables
- Privatisation de la Société Innovatech du Grand Montréal (200 millions de dollars de nouveaux capitaux)
- Accord de principe pour transformer la Société Innovatech Régions ressources en société mixte publique-privée

RÉALISATIONS 2005-2006

- La Caisse affiche un taux de rendement moyen de 14 % pour les trois dernières années
- La SGF enregistre un bénéfice net de 70 millions de dollars pour 2005
- Transformation de la Société Innovatech Régions ressources (30 millions de dollars de nouveaux capitaux)
- Dépôt de l'Énoncé de politique – Moderniser la gouvernance des sociétés d'État

OBJECTIF 2006-2007 : PASSER À L'ACTION

- Appliquer aux six plus grandes sociétés d'État à vocation financière et commerciale les nouvelles règles de gouvernance
- Transformer les sociétés Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches et Innovatech du sud du Québec



Les principaux projets

Examen des organismes publics

Ce n'est pas tant le nombre de ses organismes qui fait foi de la performance de l'État; c'est plutôt la qualité de sa prestation de services publics. Comme les organismes participent à l'offre de service public, le gouvernement doit les évaluer périodiquement et corriger les dysfonctionnements afin de rendre l'État plus performant. L'organisation de l'État, c'est autant ses ministères, ses organismes que ses réseaux.

Notre gouvernement retourne chacune des pierres de sa structure afin de donner de meilleurs services pour être plus performant en mettant fin aux dédoublements et en simplifiant l'organisation des services aux citoyens.

RÉALISATIONS 2004-2005

- Le gouvernement s'engage à donner suite aux recommandations du **Rapport Boudreau** visant :
 - l'abolition de 19 organismes
 - la fusion de 2 organismes et des améliorations pour 20 organismes
 - le maintien de 16 organismes
- Il donnait déjà suite à 4 recommandations visant l'abolition d'organismes
- Des initiatives ministérielles¹ visant :
 - l'abolition de 7 organismes
 - la fusion de 2 organismes et des améliorations pour 4 organismes
- La publication du Rapport Bédard – Priorité à l'écran, découlant de l'examen de **Télé-Québec**

RÉALISATIONS 2005-2006

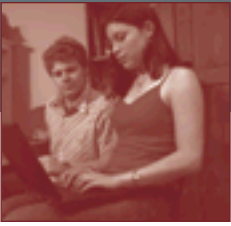
- Mise en œuvre des recommandations du **Rapport Boudreau**²:
 - à ce jour, 10 recommandations sont réalisées et 7 autres sont en voie de l'être pour abolir des organismes
 - 6 recommandations visant des améliorations sont réalisées ou en voie de l'être
- Le gouvernement s'engage à donner suite à plusieurs recommandations du **Rapport Geoffrion** soit :
 - l'abolition de 8 organismes
 - des améliorations touchant 14 organismes
 - le maintien de 14 organismes
- Mandat à la nouvelle direction de **Télé-Québec** :
 - recentrer la Société sur sa mission principale
 - dégager des économies et les rediriger vers la programmation
 - maintenir les bureaux en région

OBJECTIF 2006-2007 : DONNER SUITE AUX RAPPORTS

- Mettre en œuvre les recommandations du Rapport Boudreau et du Rapport Geoffrion retenues par le gouvernement
- Examiner 18 organismes désignés par le gouvernement
- Réaliser la modernisation de Télé-Québec

¹ Excluant les sociétés d'État dont leur rôle et leur gouvernance seront modernisés (voir page 19)

² L'annexe 1 fait le suivi de ces recommandations



Les principaux projets

Centre de services partagés du Québec

L'amélioration de la qualité des services passe aussi par une meilleure intégration des services administratifs du gouvernement dans les domaines des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles. Afin de faire des économies d'échelle, le gouvernement a donc mis sur pied le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

En opération depuis décembre 2005, le CSPQ est appelé à coordonner l'intégration des services partagés, que ce soit dans sa propre offre de service ou par la mise en place de centres régionaux et de centres interministériels. L'amélioration des façons de faire dans le soutien administratif vise à dégager des ressources et à les redéployer là où sont les besoins des citoyens.

Des lignes d'affaires sont déjà intégrées : la Bibliothèque administrative Cécile-Rouleau, le Centre de documentation de Tourisme Québec, le Centre de documents semi-actifs et le système de gestion du personnel. Des projets pilotes sont actuellement en cours pour des centres interministériels de services partagés et de centres régionaux.

RÉALISATIONS 2004-2005

- Adoption du projet de loi sur le Centre de services partagés du Québec
- Publication du Rapport Lortie-Trudeau sur l'intégration et la rationalisation des services de soutien administratif aux ministères et aux organismes

RÉALISATIONS 2005-2006

- Nomination du président-directeur général
- Nomination des membres du conseil d'administration
- Élaboration de propositions pour la mise en place de centres de portefeuilles ministériels, de centres régionaux et de centres interministériels
- Développement, pour le Gouvernement en ligne, du système d'authentification gouvernementale
- Intégration de l'administration des concours de recrutement et des moyens d'évaluation ainsi que les services d'agents payeurs au CSPQ

OBJECTIF 2006-2007 : UNE INTÉGRATION PAR ÉTAPE

- Ajout à l'offre de service du CSPQ de la gestion du parc informatique et la gestion des réseaux locaux
- Intégration du Réseau de télécommunications multimédia du gouvernement (RETEM) et du Réseau de télécommunications de la santé et des services sociaux (RTSS)
- Regroupement au CSPQ de l'expertise des services spécialisés en gestion contractuelle
- Mise en place de deux centres interministériels, soit Revenu Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et quatre centres régionaux pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que l'Estrie
- Poursuite de l'implantation des systèmes gouvernementaux de gestion intégrée des ressources



Les principaux projets

Gestion des ressources humaines

Nous devons ajuster la fonction publique aux grands changements démographiques que vit tout le Québec. Ces changements posent plusieurs défis, dont celui d'une main-d'œuvre qui se fera plus rare pour toutes les entreprises, mais aussi pour le secteur public.

Ce phénomène commande à lui seul une gestion prévisionnelle des ressources humaines. La transmission des connaissances, l'adaptation aux nouveaux besoins des citoyens et la représentativité de tous les groupes qui composent le nouveau visage du Québec sont parmi les réalités incontournables.

En juin 2004, notre gouvernement a rendu public le Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007 dont l'objectif est de faire évoluer la gestion des ressources humaines afin que la fonction publique offre des services dignes d'un État moderne.

Des services améliorés pour les jeunes

En 2005, 98 % des candidats ont utilisé les services en ligne pour s'inscrire à un concours de recrutement dans la fonction publique destiné aux finissants

Le recrutement en ligne permet, par une seule transaction électronique, de recevoir la décision d'admissibilité et la convocation à la séance d'examen écrits

Les candidats peuvent également consulter les résultats aux examens et le cas échéant, connaître la liste des classes d'emplois pour lesquelles ils seront référés

RÉALISATIONS 2004-2005

- ▶ Mise en place du Centre québécois de leadership
- ▶ Tenue d'un concours unique pour assurer la relève des cadres classe 4 :
 - 1 827 candidats aptes à occuper un emploi d'encadrement
 - des économies moyennes de 400 dollars par candidat
- ▶ Recrutement systématique dans les établissements d'enseignement universitaire, collégial et secondaire :
 - 3 656 candidats qualifiés
- ▶ Embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones, ainsi que des personnes handicapées :
 - le taux d'embauche est passé de 6 % pour 2003-2004 à 13,8 % pour 2004-2005¹

RÉALISATIONS 2005-2006

- ▶ Développement du Centre québécois de leadership :
 - 176 personnes ont participé au programme de formation des nouveaux gestionnaires
 - lancement du programme destiné aux cadres de niveau supérieur (classes 1, 2 et 3)
- ▶ Lancement d'un concours unique pour assurer la relève des cadres classe 5 :
 - publication en janvier 2006
 - 4 321 personnes admises à l'examen
- ▶ Embauche de 172 personnes s'étant qualifiées au concours de cadres classe 4 tenu en 2004-2005
- ▶ Recrutement systématique dans les établissements d'enseignement universitaire, collégial et secondaire :
 - 3 327 candidats qualifiés
- ▶ Embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones, ainsi que des personnes handicapées :
 - le taux d'embauche est passé à 14,8 % pour 2005-2006²

¹ Les résultats des années 2003-2004 et 2004-2005 ont été modifiés pour être comparables à ceux de 2005-2006. Ils tiennent ainsi compte de l'ajout des personnes handicapées au nombre des groupes cibles, à partir du 1^{er} avril 2005

² Données préliminaires au 31 mars 2006



Les principaux projets

RÉALISATIONS 2004-2005

- Mise en place d'un Service de soutien au redéploiement

RÉALISATIONS 2005-2006

- Le Service de soutien au redéploiement a :
 - élaboré 8 programmes de requalification
 - redéployé 84 personnes déclarées excédentaires dans divers ministères et organismes
- Regroupement des concours de recrutement grand public pour accéder à des emplois de niveaux professionnel et technique

OBJECTIF 2006-2007 : POURSUIVRE LA RÉALISATION DE NOTRE PLAN

- Diversification de l'offre de services du Centre québécois de leadership en matière d'accompagnement et de soutien à la carrière
- Poursuite de la simplification des processus de concours en permettant aux candidats de se qualifier pour plusieurs emplois par l'intermédiaire d'une seule inscription
- Accroissement de l'embauche des membres des groupes cibles
- Élargissement du recrutement en ligne à l'ensemble des citoyens
- Révision de certaines dispositions de la Loi sur la fonction publique dans une perspective d'assouplissement et d'adaptation au nouveau contexte des ressources humaines
- Création de pôles d'expertise en matière de gouverne et d'opérations pour la gestion des ressources humaines
- Renforcement de l'action du gouvernement pour la planification de la main-d'œuvre notamment dans des secteurs névralgiques comme celui des technologies de l'information

Nouvelles initiatives

Une modernisation qui vise la performance

Le Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique a démontré que de nouvelles pratiques de gestion se sont installées graduellement au sein des ministères et organismes. Le gouvernement entend toutefois accentuer ses efforts en ce sens afin d'accroître dès 2006-2007 la performance de l'administration publique et d'améliorer la qualité de la reddition de comptes. Plusieurs initiatives permettront d'atteindre cet objectif.

➤ **Soutenir et rendre compte de l'amélioration continue de la qualité des services**

- Évaluer la satisfaction des citoyens dans le cadre d'enquêtes multiservices comportant une vingtaine de services gouvernementaux, avec l'Outil québécois de mesure de la satisfaction de la clientèle;
- Renouveler les engagements quant à la qualité et au niveau de service dans les déclarations de services aux citoyens;
- Assurer la reddition de comptes ministérielle sur les réalisations marquantes issues des plans d'amélioration des services.

L'Outil québécois de mesure de la satisfaction de la clientèle

Les citoyens seront appelés cette année à se prononcer sur l'accessibilité aux services gouvernementaux et à indiquer leurs attentes face aux normes de prestation de services

➤ **Mettre en œuvre une politique de gestion de la performance** qui viserait à assurer l'adoption d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des services aux citoyens, une plus grande cohésion du cycle de gestion, la mesure et l'évaluation continues de la performance, l'exercice d'une gestion économique, éthique et responsable ainsi qu'une meilleure reddition de comptes sur la performance gouvernementale.

Cette politique sera soutenue par une **politique sur la vérification interne** afin que cette fonction stratégique joue pleinement son rôle et une **reddition de comptes améliorée** dans une perspective d'un meilleur contrôle par les parlementaires.

➤ **Confier des mandats d'examen accéléré de programmes gouvernementaux** à un groupe de travail indépendant pour permettre d'identifier les dysfonctionnements et proposer des solutions opérationnelles, un plan d'action concret et un calendrier de mise en œuvre. Les mandats d'examen devraient permettre de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que le programme répond toujours à un besoin des citoyens?
- Donne-t-il les résultats qui étaient prévus?
- Quelle est la satisfaction de la clientèle à l'égard du programme?
- Les coûts de ce programme sont-ils comparables à ceux ayant pour objet de répondre aux mêmes besoins dans les autres juridictions?
- Peut-on en améliorer l'efficience et l'efficacité?

Ces initiatives auxquelles s'ajoutent Services Québec, le Gouvernement en ligne et le Centre de services partagés du Québec, permettront à la Loi sur l'administration publique d'atteindre pleinement ses objectifs et de s'inscrire concrètement dans la démarche de modernisation du gouvernement du Québec.

Conclusion

La modernisation – Une révision en profondeur des façons de faire

La mise en œuvre du Plan de modernisation 2004-2007 aura permis de procéder à une révision en profondeur du rôle et des façons de faire de l'État québécois, une révision qui était depuis trop longtemps attendue. En réalisant ses engagements quant à l'amélioration des services et de la performance de l'État, le gouvernement vise aussi l'émergence d'une culture de gestion qui permettra d'améliorer et d'adapter constamment l'appareil public et les services aux citoyens, en fonction de l'évolution de notre société.

Au moment où le Plan entre dans sa troisième année d'application, nous portons déjà le regard vers le long terme, pour s'assurer que les gains réalisés continuent à porter fruit. La réduction de l'effectif de la fonction publique continuera d'offrir des économies récurrentes qui accroîtront la marge de manœuvre du gouvernement pour améliorer les services aux citoyens. Le recours accru aux services partagés au sein de l'administration et les activités de Services Québec feront de même, en rendant le secteur public plus efficace et plus accessible.

De plus, cette performance accrue se double de gains importants en matière d'intégrité de l'État. Nos réformes s'accompagnent de resserrements en matière de gouvernance, de vérification interne et de transparence. Là aussi, les bénéfices de la modernisation continueront de se faire sentir à long terme.

La modernisation est au cœur d'une véritable philosophie de l'action gouvernementale qui permettra d'assurer la pérennité de nos hôpitaux, de nos forêts, de notre patrimoine culturel, de nos infrastructures routières et de notre approvisionnement en eau de qualité. Elle permettra de laisser aux générations à venir un État plus fort et plus souple et un héritage viable et durable.

Finalement, il est important de souligner que la modernisation est le résultat d'un incroyable travail d'équipe qui met à contribution tous les artisans de l'État, épris d'excellence et de lucidité. C'est grâce à l'engagement de tous ceux et celles qui croient aux services publics que ce grand projet prend forme et qu'il atteint ses objectifs.

Annexe 1

Suivi du Rapport Boudreau

Le Rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes du gouvernement pour 2004-2005 recommandait au gouvernement :

- L'abolition de 22 organismes
- La fusion de 2 organismes et des améliorations pour 20 organismes
- Le maintien de 16 organismes

Dès la publication de ce rapport, le gouvernement avait indiqué qu'il ne donnait pas suite à 3 recommandations soit celles visant l'abolition du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, du Comité d'accréditation des associations d'élèves ou d'étudiants et du Comité de déontologie policière.

À ce jour, plus de 50 % des recommandations touchant les abolitions et 27 % de celles visant des améliorations sont réalisées ou en voie de l'être.

RECOMMANDATIONS RÉALISÉES OU EN VOIE DE L'ÊTRE

L'Assemblée nationale a adopté des projets de loi visant l'abolition des organismes suivants :

1. Comité d'évaluation des ressources didactiques
2. Comité d'orientation de la formation du personnel enseignant
3. Commission des programmes d'études
4. Comité consultatif de la Régie du bâtiment du Québec
5. Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec
6. Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées
7. Observatoire québécois de la mondialisation
8. Société de sidérurgie du Québec (Sidbec)
9. Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel
10. Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud

Les activités administratives de la Société québécoise d'assainissement des eaux ont été réduites au minimum. Ce niveau lui permet de faire face à ses obligations d'ici à ce qu'elle en dispose. Il en est de même pour la Société nationale de l'amiante. Le projet de loi n° 12 visant la prise en charge par le milieu du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec a été déposé en mai 2006 à l'Assemblée nationale.

Annexe 1

Des changements ont été apportés ou sont en voie de l'être à court terme pour améliorer les services aux citoyens :

- 1° Le Curateur public recentre son action sur la protection des personnes inaptes et l'administration provisoire de biens est confiée au ministre du Revenu depuis le 1^{er} janvier 2006.
- 2° L'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse sont sous la même administration. Pour les deux premiers organismes, la fusion complète n'a pas été possible compte tenu des ententes avec les partenaires étrangers.
- 3° La Régie du bâtiment du Québec et la Régie du logement entendent confier certaines activités à Services Québec.

RECOMMANDATIONS DONT LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

La mise en œuvre des recommandations du Rapport sur l'examen des organismes du gouvernement en 2004-2005 se poursuit.

Le gouvernement entend donner suite aux recommandations retenues en respectant sa politique budgétaire et en s'assurant que leur mise en application permettra d'être davantage performant en mettant fin aux dédoublements et en simplifiant l'organisation des services destinés aux citoyens.

Annexe 2

État d'avancement des travaux

Première direction : L'amélioration des façons de faire

Deuxième direction : L'allégement des structures

Troisième direction : La réévaluation des programmes

Quatrième direction : La planification des ressources humaines

Nouvelles initiatives issues du Premier rapport d'étape du Plan de modernisation 2004-2007

Plan de modernisation 2004-2007

État d'avancement des travaux

Première direction : L'amélioration des façons de faire	Réalisé	2006-2007	2007-2008
Mise en place de Services Québec			
– Projet de loi créant Services Québec (Projet de loi n° 63, adopté en décembre 2004)	✓		
– Dépôt du Rapport Couture sur la mise en place de Services Québec	✓		
– Nomination de la présidente-directrice générale	✓		
– Intégration de Communication-Québec à Services Québec	✓		
– Un seul numéro de téléphone pour joindre le gouvernement		✓	
– Élargissement de la gamme de services offerts	✓	✓	✓
– Déploiement de Services Québec sur le territoire (87 centres et points de services)		✓	✓
Développement du gouvernement en ligne			
– Rapport <i>Vers un Québec branché pour ses citoyens</i>	✓		
– Nouveau portail gouvernemental	✓		
– Nouveaux services en ligne	✓	✓	✓
– Application de nouvelles modalités concernant		✓	✓
- l'encadrement des ressources informationnelles et l'interopérabilité entre des systèmes			
- la sécurité et l'authentification gouvernementale			
Mise en place du Centre de services partagés du Québec			
– Dépôt du Rapport Lortie-Trudeau sur l'intégration et la rationalisation des services de soutien administratif aux ministères et aux organismes	✓		
– Projet de loi créant le Centre (Projet de loi n° 85, adopté en mai 2005)	✓		
– Nomination des membres du conseil d'administration	✓		
– Mise en œuvre progressive du Centre	✓	✓	✓
– Consolidation, rationalisation et évaluation d'un partenariat pour la reprographie			
- ententes convenues pour la consolidation des centres de la reprographie de Revenu Québec, du Quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal ainsi que de la Régie de l'assurance maladie du Québec et fermeture de l'atelier du ministère de la Justice	✓		
- conclusion de la consolidation des activités de reprographie		✓	
Politique-cadre de partenariats public-privé (PPP)			
– Publication de la <i>Politique-cadre sur les partenariats public-privé</i>	✓		
Mise en place de l'Agence des partenariats public-privé du Québec			
– Projet de loi créant l'Agence (Projet de loi n° 61, adopté en décembre 2004)	✓		
– Mise en opération de l'Agence et nomination du président-directeur général	✓		
– Nomination des membres du conseil d'administration	✓		
– Détermination des critères des projets majeurs faisant l'objet d'une intervention de l'Agence, adoption d'un règlement sur les contrats et institution d'un régime d'emprunts	✓		
Projets examinés sous l'angle des partenariats public-privé			
Projets prioritaires :			
– Autoroute 25			
- définition du concept	✓		
- travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et décision gouvernementale	✓		
- appel de qualification : 4 candidatures reçues	✓		
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- signature de l'entente de partenariat et début des travaux			✓

Première direction : L'amélioration des façons de faire	Réalisé	2006-2007	2007-2008
– Autoroute 30			
– définition du concept	✓		
– acquisition de terrains et déplacement des lignes de haute tension	✓	✓	
– appel de qualification		✓	
– signature de l'entente de partenariat et début des travaux			✓
– Nouveau réseau de parcs routiers			
– définition du concept	✓		
– appel d'intérêts	✓		
– appel de qualification en vue de réaliser un premier groupe de 7 aires de services		✓	
– signature de l'entente de partenariat et début des travaux			✓
– Nouveau complexe culturel majeur à Montréal			
– étude du concept et consultation du milieu culturel	✓		
– processus d'appel d'offres		✓	
– signature du contrat et début des travaux			✓
– Projets du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, du Centre universitaire de santé McGill			
– initier une démarche en PPP pour certaines composantes	✓		
– dossiers d'affaires		✓	
– Développement de 1 000 à 1 500 places dans des Centres d'hébergement et de soins de longue durée			
– un plan de mise en œuvre en mode PPP pour un nouveau CHSLD en Montérégie	✓		
Projets qui concluent à l'utilisation d'autres modes :			
– Centres médicaux et chirurgicaux agréés			
– consultation publique : Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité		✓	
– Centre de détention en Montérégie (abandon du projet après examen)	✓		
– Équipements culturels			
– analyse concluant que le mode conventionnel est plus approprié pour les petits projets	✓		
– Centre de signalisation routière (abandon du projet en PPP)	✓		
– examen des pistes d'amélioration proposées	✓		
– mise en œuvre des solutions retenues		✓	✓
– Centre de gestion des équipements roulants (abandon du projet en PPP)	✓		
– évaluation de la formule de services partagés au sein du ministère des Transports		✓	
– Gestion déléguée de l'entretien et de l'exploitation de certains axes routiers			
– réalisation d'un projet pilote en Estrie	✓		
– analyse des résultats		✓	
– élaboration d'un contrat type de partenariat (public ou privé)		✓	
Harmonisation des règles d'octroi de contrats dans le cadre des marchés publics et décloisonnement des regroupements d'achats sur les marchés publics			
– Dépôt du projet de loi sur les contrats des organismes publics (Projet de loi n° 17, déposé en mai 2006)	✓		
Rationalisation de la gestion immobilière			
– Révision des processus	✓	✓	✓
– Implantation de la norme ISO	✓	✓	
– Réduire la croissance des frais généraux et administratifs	✓	✓	✓

Deuxième direction : L'allégement des structures	Réalisé	2006-2007	2007-2008
Examen de 60 organismes publics par année			
– Diffusion du Rapport Boudreau sur l'examen des organismes du gouvernement 2004-2005	✓		
– adoption du projet de loi abolissant la Société de sidérurgie du Québec et la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (Projet de loi n° 81, adopté en décembre 2004)	✓		
– adoption du projet de loi abolissant la Société de développement de la Zone de commerce internationale de Montréal à Mirabel (Projet de loi n° 68, adopté en décembre 2005)	✓		
– adoption du projet de loi pour abolir le Comité consultatif de la Régie du bâtiment et doter la Régie d'un conseil d'administration représentatif (Projet de loi n° 98, adopté en juin 2005)	✓		
– adoption du projet de loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives (Projet de loi n° 120, adopté en décembre 2005)	✓		
– dépôt d'un projet de loi visant l'intégration administrative de l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (Projet de loi n° 4, déposé en avril 2006)	✓		
– dépôt d'un projet de loi visant la prise en charge du Bureau d'accréditation des pêcheurs et aides-pêcheurs du Québec par le milieu (Projet de loi n° 12, déposé en mai 2006)	✓		
– suivi des autres recommandations du Rapport Boudreau		✓	✓
– Diffusion du Rapport Geoffrion sur l'examen de 58 organismes en 2005-2006	✓		
– diffusion de la position du gouvernement à l'égard de chacune des recommandations	✓		
– dépôt d'un projet de loi visant l'amélioration du Conservatoire de musique et d'art dramatique (Projet de loi n° 11, déposé en mai 2006)	✓		
– mise en œuvre et suivi des recommandations retenues par le gouvernement		✓	✓
– Nouveau groupe de travail pour terminer l'examen des organismes en 2006-2007		✓	
– Autres examens ministériels			
– création du Commissaire à la santé et au bien-être qui se substitue au Conseil de la santé et au bien-être et au Conseil médical (Projet de loi n° 38, adopté en juin 2005)	✓		
– amélioration du fonctionnement de la Commission d'accès à l'information (Projet de loi n° 86, déposé en décembre 2004)	✓		
– allégement du processus décisionnel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (Projet de loi n° 42, adopté en juin 2004) avec adoption d'un nouveau règlement	✓		
– amélioration du fonctionnement du Conseil de la justice administrative et du Tribunal administratif du Québec (Projet de loi n° 103, adopté en juin 2005)	✓		
– abolition de la Société de la faune et des parcs (Projet de loi n° 48, adopté en juin 2004)	✓		
– recentrage de l'Office des personnes handicapées du Québec sur la défense des droits des personnes (Projet de loi n° 56, adopté en décembre 2004)	✓		
– renforcement de l'autonomie financière de la Société de l'assurance automobile du Québec (Projet de loi n° 55, adopté en décembre 2004)	✓		
Examen de la modernisation de Télé-Québec			
– Rapport Bédard <i>Priorité à l'écran</i>	✓		
– Modernisation des activités		✓	✓
Évaluation de la création d'un poste de Directeur des poursuites publiques			
– Adoption du projet de loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales (Projet de loi n° 109, adopté en décembre 2005)	✓		
– Processus de nomination du Directeur des poursuites criminelles et civiles			
– appel de candidatures auprès des avocats ayant exercé leur profession pendant au moins 10 ans		✓	
– examen par un comité de sélection		✓	
– Processus de nomination du directeur adjoint			
– appel de candidatures auprès des procureurs aux poursuites criminelles et pénales ayant exercé leur profession pendant au moins 10 ans	✓		
– examen par un comité de sélection	✓		

Deuxième direction : L'allégement des structures	Réalisé	2006-2007	2007-2008
– Nomination d'un Directeur et d'un directeur adjoint des poursuites criminelles et pénales		✓	
Analyse de l'organisation de la justice dans le monde municipal			
– Consultation et réflexion avec la participation des intervenants concernés	✓		
– Orientations sur l'organisation pour favoriser une meilleure accessibilité d'une justice de proximité		✓	
Abolition de la Commission municipale du Québec			
– Dépôt du projet de loi abolissant la Commission municipale du Québec (Projet de loi n° 76, déposé en novembre 2004)	✓		
Fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec			
– Projet de loi pour la fusion (Projet de loi n° 69, adopté en décembre 2004)	✓		
– Lancement officiel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (janvier 2006)	✓		
Création du Service de soutien aux institutions muséales			
– Mise en place du Service	✓		
– Expérimentation de cellules d'expertise régionales dans deux régions pilotes	✓	✓	
Convergence des réseaux d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu			
– Unicité de gestion des deux réseaux du Ministère	✓		
– Mise en commun à l'échelle régionale des ressources administratives	✓		
– Mise en place des services intégrés d'accueil, d'évaluation et de référence dans chaque centre local d'emploi (CLE) situé hors de l'ancien territoire de la Ville de Montréal		✓	
Remplacement de différents conseils et comités sectoriels et consultatifs relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux par une banque d'experts			
– Abolition du Conseil québécois de lutte contre le cancer en juin 2004	✓		
– Abolition du Comité de la santé mentale du Québec	✓		
– Abolition du Conseil permanent de la lutte contre la toxicomanie inc.		✓	
– Application d'un guide d'encadrement pour l'embauche et l'utilisation des experts		✓	
Regroupement d'activités du Registraire des entreprises avec celles du ministère du Revenu			
– Jumelage de la déclaration aux fins du registre des entreprises avec la déclaration de revenus aux fins fiscales, réalisé depuis janvier 2006 (Projet de loi n° 110, adopté en juin 2005)	✓		
– Transfert administratif des activités du Registraire des entreprises vers Revenu Québec et délégation de la prestation de services de première ligne en lien avec le registre des entreprises à Services Québec	✓		
– Projet de loi sur le partage des responsabilités et abolissant le Registraire des entreprises		✓	
Consolidation des activités des organismes de concertation interministériels			
– Regroupement physique	✓		
– Mise en œuvre du nouveau cadre de gestion	✓		
Transformation des sociétés Innovatech			
– Apport de capitaux privés grâce à :			
– la privatisation de la Société Innovatech du Grand Montréal	✓		
– la transformation de la Société Innovatech Régions ressources	✓		
– Transformation de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches et de la Société Innovatech du sud du Québec		✓	

Deuxième direction : L'allégement des structures	Réalisé	2006-2007	2007-2008
Intégration des différents bureaux régionaux du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche <ul style="list-style-type: none"> – Abandon du projet à la suite du remaniement ministériel de février 2005 	√		
Mise en place du Centre de contrôle environnemental <ul style="list-style-type: none"> – En opération depuis mai 2004 <ul style="list-style-type: none"> - 22 816 inspections en 2005-2006 pour une augmentation de 50 % par rapport à 2002-2003 	√		
Transformation du ministère du Revenu en agence <ul style="list-style-type: none"> – Transformation en agence 	√		
Troisième direction : La réévaluation des programmes			
Regroupement et simplification de programmes de soutien financier en matière culturelle <ul style="list-style-type: none"> – Conception de nouveaux processus d'affaires pour regrouper une quarantaine de programmes en 4 programmes génériques – Nouvelle offre de service en ligne et services transactionnels accessibles aux clientèles 24h/24 et 7jrs/7 (DI@PASON) 	√		
Accélération des systèmes d'autorisation préalable délivrée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> – Modifications réglementaires pour responsabiliser les promoteurs et professionnels pour certains projets (ex.: sablières) – Règlement pour simplifier les procédures de certains travaux sans conséquence environnementale appréhendée 		√	√
Optimisation de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement <ul style="list-style-type: none"> – Nouvelles règles pour faciliter la consultation publique pour le développement des aires protégées – Modifications au règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement en vue de réviser les seuils d'assujettissement et d'ajouter certains nouveaux projets (travaux suspendus en vue de les insérer dans un cadre plus global) 	√		
Regroupement des programmes et mesures du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation <ul style="list-style-type: none"> – Regroupement de 162 mesures et programmes en 10 programmes 	√		
Mise en place d'un nouveau cadre de gestion des programmes de subventions <ul style="list-style-type: none"> – Nouveau règlement sur le processus d'approbation triennal – Début du processus d'approbation triennal – Renforcement de la vérification interne <ul style="list-style-type: none"> - consultation interministérielle - politique gouvernementale 	√	√	√
Utilisation et gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> – Modifications à la Loi sur les cités et villes et au Code municipal (Projets de loi n° 111 et n° 134, adoptés respectivement en juin et décembre 2005) pour accorder aux municipalités des moyens additionnels pour financer leurs infrastructures notamment par la création de fonds de l'eau et par des partenariats avec le privé – Mise en œuvre du nouveau programme Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIRM) pour réaliser des travaux dans les infrastructures de l'eau potable ou les eaux usées totalisant des coûts de 576 M\$ sur 5 ans – Guide destiné aux municipalités pour appuyer la réalisation d'un inventaire, d'un diagnostic et d'un plan d'intervention en renouvellement de conduites d'égout unitaire ou domestique 	√	√	√

Troisième direction : La réévaluation des programmes	Réalisé	2006-2007	2007-2008
Définition d'une politique du médicament <ul style="list-style-type: none"> – Adoption du projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments et d'autres dispositions législatives (Projet de loi n° 130, adopté en décembre 2005) – Nouvelle politique du médicament 	√	√	
Révision des programmes liés à l'habitation <ul style="list-style-type: none"> – Harmonisation et simplification des programmes – Proposition d'une politique globale sur l'habitation 		√ √	
Revoir le partage des responsabilités dans la gestion de barrages à des fins faunique ou de villégiature ainsi qu'aux fins d'utilisation municipale et résidentielle <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation des impacts des diverses pistes de solutions – Orientations gouvernementales – Amorce des travaux de modernisation 	√ √	√	
Réorganisation territoriale des services judiciaires <ul style="list-style-type: none"> – Examen de la situation actuelle et réflexion sur les pistes de solutions – Établissement des orientations 	√	√	
Examen des possibilités de regroupement des activités de recouvrement des créances de l'État <ul style="list-style-type: none"> – Diagnostic sur la situation actuelle – Élaboration d'une proposition gouvernementale pour la mise en place de deux pôles <ul style="list-style-type: none"> - particulier fiscal et alimentaire, entreprise - particulier autre que fiscal et alimentaire 	√	√	
Évaluer l'opportunité d'accroître la participation du secteur privé aux activités du Service aérien gouvernemental <ul style="list-style-type: none"> – Plan d'action sur la séquence d'examen des lignes d'affaires – Orientations pour le financement des avions-citernes CL-415 – Orientations pour le remplacement de l'avion hôpital (Challenger 601 3A) – Révision de l'organisation du transport sanitaire aérien sur l'ensemble du territoire québécois 	√	√ √ √	
Appui aux efforts de développement de l'industrie de la transformation alimentaire <ul style="list-style-type: none"> – Lancement de Transformation alimentaire Québec en février 2005 – Ententes de collaboration et de coordination avec les partenaires – Guichets régionaux (mécanismes de collaboration permettant un accès intégré aux services par le travail en équipe de projet sur le terrain) 	√ √ √	√	
Quatrième direction : La planification des ressources humaines			
Politique de gestion des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> – Publication du <i>Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007</i> – Miser sur l'attrition, mise en place de mesures de contrôle <ul style="list-style-type: none"> - réduction de 1 400 ETC en 2004-2005 - réduction de 1 110 ETC supplémentaires en 2005-2006 - réduction de 1 211 ETC supplémentaires en 2006-2007 	√ √ √	√	

Nouvelles initiatives du Premier rapport d'étape	Réalisé	2006-2007	2007-2008
Simplification des lois municipales <ul style="list-style-type: none"> – Entrée en vigueur de la Loi sur les compétences municipales : plus grande marge de manœuvre aux municipalités dans l'exercice de leurs compétences – Révision des pouvoirs municipaux en matière de développement économique – Révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Révision de la pertinence de la réglementation actuelle sur le contenu des dossiers d'évaluation municipale 	√	√	√ √
Optimisation des centres de traitement informatique <ul style="list-style-type: none"> – Travaux en vue de formuler des scénarios et des recommandations 		√	
Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> – Dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée nationale 			√
Développement d'une politique sur les immobilisations et les infrastructures <ul style="list-style-type: none"> – Politique sur les immobilisations et les infrastructures – Cadre de gouvernance des projets majeurs 		√ √	
Optimisation des activités d'inspection du gouvernement <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation des opportunités de regroupement 		√	
Redéfinition du rôle et des responsabilités de l'Agence de l'efficacité énergétique <ul style="list-style-type: none"> – Énoncé de stratégie énergétique et consultation en ligne – Stratégie énergétique 2006-2015 – Modifications de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique – Mise en œuvre du nouvel encadrement de l'efficacité énergétique 	√ √	√	√
Implantation de directions régionales unifiées afin de regrouper des responsabilités relatives aux secteurs forêts, faune, territoire, énergie et mines <ul style="list-style-type: none"> – Comité consultatif sur le projet de commissions régionales – Unification des directions régionales en matière de gestion des ressources et du territoire 	√	√	

